

Copie de la lettre de Monsieur de  
Gournou de ce jour.

M

p. 226, note 1.

Mon Cousin, Suivant ce que je vous eusse fait sçavoir par le script  
Conte de Hornes se parte vers mes parents par auec la resolution que  
j'ay prin se a l'endroit du paiement et nouuelee. Et tenu de mes  
peñ homaires allemand de laquelle vous serez amplement  
aduerty a la venue. Du Conte d'Arquon ne sçay en cecy  
que dire sinon que je vous requier de conformite de mes  
precedentes prestee au filz du Duc Henry de Brunz d'ors  
La somme de trois mil feruns une fois se fa nul autre  
fait au air quel sache toutefois quel s'ensuy de mon et je  
voud en feray apres l'embourser. Et tant mon Cousin  
ne s'ay dire vous ait en sa garde. De Madrid le dernier  
jour de Septembre 1562